

que les dernières interventions n'ont pas amélioré la situation. Nous avons de nombreuses questions supplémentaires sans doute plus légitimes. Je donne la parole au chef de l'opposition.

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au très honorable premier ministre si, dans sa lettre adressée en juillet aux premiers ministres, il a indiqué son désir de s'entretenir avec eux de programmes conçus pour lutter contre le chômage d'hiver et si, à son avis, une lettre écrite en juillet invitant les premiers ministres provinciaux à une rencontre en octobre indique un sentiment d'urgence de sa part au sujet du chômage d'hiver au pays?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je ne savais pas à Victoria que les gouvernements provinciaux voulaient que le chômage soit inscrit comme relevant des provinces—qu'ils voulaient qu'il soit stipulé dans la constitution que le chômage relève des provinces. J'avais proposé à Victoria une rencontre au début de l'automne pour traiter de questions relatives à l'économie, à la fiscalité, au chômage et ainsi de suite. J'ai annoncé que j'écrirais aux premiers ministres dans le courant du mois suivant, comme je l'ai fait effectivement, pour proposer une rencontre au début de l'automne. J'ai donc donné suite à la demande formulée à la conférence. Cela ne veut pas dire que le gouvernement fédéral n'ait pas étudié tous les aspects du chômage et les moyens d'y remédier. Je ne prétends nullement qu'on ne puisse ni ne doit rien faire en attendant la rencontre avec les provinces.

LE PROJET DE CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES  
AU SUJET DES TRAVAUX D'HIVER—LA REPRÉSENTATION  
DES MUNICIPALITÉS

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Comme le gouvernement a beaucoup insisté sur l'importance qu'il y a de tenir une conférence aux trois paliers de gouvernement, surtout en ce qui concerne les décisions à prendre touchant les villes, le premier ministre nous dirait-il s'il a l'intention de convoquer des délégués municipaux à cette conférence?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la question de la représentation des villes a été soulevée lors d'une conférence tenue à Winnipeg et convoquée par le ministre d'État aux Affaires urbaines. Nous n'avons pas encore fait d'arrangements définitifs avec les provinces quant à la participation des municipalités aux conférences fédérales-provinciales. Toutefois, nous avons pris certaines initiatives qui apporteront peut-être un jour une solution à ce problème. Je le répète, ceci est entre les mains des provinces de qui relève le droit municipal.

LE CHOMAGE—LA CONFÉRENCE  
FÉDÉRALE-PROVINCIALE ET LES PRÉVISIONS POUR  
L'HIVER

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement a fixé un objectif de ce qu'il juge un niveau tolérable de chômage cet hiver? A-t-il discuté de cet objectif de chômage tolérable avec les premiers ministres provinciaux dans le cadre de la conférence fédérale-provinciale?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Non, monsieur l'Orateur. Notre but est de ramener le chômage

au plus bas niveau possible, mais dans ma lettre et mes contacts avec les premiers ministres provinciaux, je n'ai parlé d'aucun pourcentage, si c'est ce que l'honorable député veut savoir.

\* \* \*

• (2.40 p.m.)

LA DÉFENSE NATIONALE

LA DEMANDE D'AIDE DES FORCES ARMÉES DANS LE CAS  
D'UNE GRÈVE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

[Français]

**M. Roch La Salle (Joliette):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que les agents de la Sûreté du Québec ont décidé, hier soir, de poursuivre leur journée d'étude, j'aimerais demander au très honorable premier ministre si, d'une part, le ministre de la Justice du Québec a communiqué avec lui pour s'assurer les services des forces armées, si nécessaire, et, d'autre part, si le Québec peut compter sur les services des forces armées, au cas où le ministre de la Justice du Québec en ferait la demande?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur le président, à la deuxième partie de la question, je ne peux pas vraiment répondre au-delà de ce que la loi elle-même dit, que si le procureur général de la province demande les services de l'Armée dans les formes prescrites par la loi, le gouvernement fédéral n'a pas d'autre choix que de lui prêter les services de l'Armée et de lui envoyer un compte.

Pour ce qui est de l'assistance au niveau de la force policière fédérale, je sais que les services fédéraux seraient prêts à aider, dans la mesure du possible, au maintien de l'ordre dans la province de Québec. Toutefois, nous n'avons pas du tout l'intention d'intervenir dans les questions de règlement de grève entre les autorités provinciales et un corps ouvrier de travailleurs qui tombe sous leur juridiction.

**M. La Salle:** Puis-je poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur?

J'aimerais demander au très honorable premier ministre si le gouvernement fédéral a décidé d'envoyer quand même des troupes au Québec, au besoin?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur le président, je crois avoir compris que la question était: Si nous avons décidé d'envoyer des troupes? J'ai répondu que si le procureur général de la province demandait l'envoi de troupes dans les formes prescrites, nous n'aurions pas de choix et que les troupes seraient affectées au service demandé par le procureur général de la province.

\* \* \*

LES FINANCES

LE CANADA ET LE PROJET DE RÉFORME MONÉTAIRE  
INTERNATIONALE

[Traduction]

**L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, comme le ministre des Finances est à Washington, j'aimerais poser ma question au premier ministre. Le gouvernement canadien présente-t-il des propositions